

Rapport d'activités 2025

Association Coord21



Sommaire

1. Introduction.....	3
2. Réalisations 2025	3
2.1. Séances du Comité	3
2.2. Points traités lors des séances du Comité	3
2.3. Rencontres thématiques	4
2.4. Formation	6
3. Assemblée générale 2025.....	6
3.1. Présentation des comptes 2025	6
3.2. Comptes d'exploitation du 01.01.2025 au 31.12.2025	7
3.3. Bilan 2025 au 31.12.2025	7
4. Composition de l'association	8
4.1. Membres du Comité	8
4.2. Membres de l'association	8
5. Perspectives 2026	9

1. Introduction

Coord21 est une association des collectivités et institutions de droit public de Suisse romande engagée dans une démarche de développement durable. L'association est une plateforme d'échanges et de prestations où les membres peuvent profiter de l'expérience acquise par leurs pairs tout en partageant la leur.

Coord21 a pour but de :

- Valoriser les démarches et les projets intégrant les principes du développement durable, au niveau des collectivités locales, des cantons et des communes.
- Favoriser les échanges et le développement de connaissances.
- Développer les synergies entre ses membres et d'autres acteurs du développement durable.
- Renforcer la collaboration et la coordination des activités, afin d'augmenter l'efficacité des démarches entreprises.
- Créer, diffuser et actualiser des outils.
- Initier des projets communs à ses membres, sur la base des expériences de ceux-ci et en fonction de leurs besoins.

L'association peut être appelée à répondre à des procédures de consultation.

2. Réalisations 2025

2.1. Séances du Comité

Le Comité s'est réuni à Lausanne à quatre reprises. Les membres du Comité qui le souhaitent peuvent rejoindre les séances en visio-conférence. Une cinquième réunion dite « stratégique » a eu lieu le 18 novembre à Vevey. Elle a permis de faire le bilan de l'année écoulée, afin de réfléchir sur les développements et projets à venir et de planifier les activités de l'année 2026.

2.2. Points traités lors des séances du Comité

- Recrutement et fidélisation des membres Coord21.
- Mutualisation de contenus e-learning et collaboration avec le mandataire externe, Ecolive.
- Conception et organisation des rencontres thématiques et formations.
- Positionnement de Coord21 dans le paysage romand par rapport aux autres structures collaboratives.
- Lettre d'information de Coord21 : 4 envois en 2025. Bascule de l'outil Mailpro à la solution intégrée Infomaniak.
- Réorganisation du site internet et de la gestion documentaire de l'association.
- Fonctionnement et recrutement du secrétariat Coord21.

2.3. Rencontres thématiques

Les rencontres thématiques sont des ateliers d'une demi-journée offerts aux membres Coord21, afin d'échanger et développer de nouvelles connaissances sur des thématiques et des axes forts liés aux politiques publiques. Trois ateliers thématiques ont été proposés en 2025. Toutes les présentations des rencontres passées sont mises à disposition des membres sur le site web de Coord21.

- **Vaisselle réutilisable dans les manifestations, enjeux et mise en œuvre**

La rencontre thématique du **8 avril 2025**, organisée au **Casino de Montbenon à Lausanne**, a rassemblé près d'une trentaine de membres autour de la thématique **« Vaisselle réutilisable dans les manifestations : enjeux et mise en œuvre »**.

Cette après-midi a permis d'aborder de manière concrète les outils, cadres réglementaires et bonnes pratiques pour intégrer systématiquement la vaisselle réutilisable dans l'organisation d'événements, en s'appuyant sur des directives, des exemples de communes et des guides pratiques.

Structurée autour d'une présentation de la « Boîte à outils : CAP sur le réutilisable » (traitant des aspects politiques, de gouvernance, financiers et d'accompagnement terrain), suivie d'une session de retour d'expérience par des organisateurs de manifestations, la rencontre a favorisé l'échange de solutions applicables et l'identification des prochaines étapes pour renforcer l'adoption de pratiques plus durables dans les manifestations publiques.

Cette rencontre a également permis de mettre en lumière l'importance du cadre politique et réglementaire dans la diffusion de ces pratiques : des communes comme Lausanne, Vevey ou Genève commencent à intégrer la vaisselle réutilisable comme standard obligatoire pour les événements publics, favorisant une transition vers des manifestations plus durables et une réduction significative des déchets. Les échanges entre participant·e·s ont permis d'identifier des leviers d'action concrets pour les collectivités et de nourrir la réflexion sur l'adaptation de directives et de subventions au niveau local, renforçant ainsi l'impact des initiatives de Coord21 sur le terrain.

- **Subventions des communes : Quoi subventionner ? Quels résultats ?**

La rencontre thématique du 25 juin 2025, tenue au Casino de Montbenon à Lausanne, a réuni des représentant·e·s de collectivités autour de la question « Subventions des communes : quoi subventionner ? Quels résultats ? », avec pour objectif de mieux comprendre l'efficacité des mécanismes de soutien financier et leur impact environnemental.

Après un tour d'horizon des pratiques de subvention en Suisse romande, les participant·e·s ont exploré des exemples concrets de gestion administrative et financière, notamment ceux des Villes de Gland et de Prangins, afin d'identifier les outils favorisant l'efficacité et la réduction des charges administratives.

Des interventions portant sur la manière de communiquer sur les subventions et promouvoir leur impact ont enrichi les échanges, avant que des ateliers participatifs ne permettent de confronter les points de vue sur les critères de subvention, l'évaluation de leurs effets environnementaux, ainsi que la conciliation entre impact écologique et accessibilité sociale.

Cette rencontre a ainsi favorisé des discussions approfondies, des retours d'expérience pratiques et des pistes pour renforcer l'efficacité des politiques de subvention communale au service de transitions durables.

- **Exemplarité des organismes subventionnés**

La rencontre thématique du 11 novembre 2025, organisée à Renens, a réuni des représentant·e·s de collectivités autour de l'exemplarité des organismes subventionnés et des moyens d'intégrer des critères de durabilité dans leurs conventions et contrats de prestation.

Après des interventions portant sur les leviers d'action des acteurs parapublics, les plateformes de développement durable et les mécanismes de soutien financier proposés par les cantons et villes, les participant·e·s ont pris part à des ateliers « world café » autour de trois secteurs clés : manifestations, structures d'accueil et institutions culturelles.

Ces échanges ont permis d'identifier des critères concrets de durabilité, des outils d'accompagnement et des mécanismes facilitant l'évolution des partenaires vers des pratiques plus durables, tout en confrontant des expériences variées et des points d'attention propres à chaque type d'organisme.

Les discussions ont mis en évidence la nécessité de distinguer différents types d'organismes et d'adapter les exigences en fonction de leurs capacités et contextes.

Pour les manifestations, l'utilisation d'outils comme ProfileVENT et l'intégration de concepts de durabilité selon les axes de Manifestation verte ont été recommandées, avec des exigences vérifiables et des ressources de soutien pratique. Dans les structures d'accueil, l'accent a été mis sur l'intégration de critères durables dans l'alimentation, les achats, la mobilité et l'organisation interne, tout en tenant compte des enjeux sociaux et de compréhension des mécanismes décisionnels.

Enfin, pour les institutions culturelles, les échanges ont souligné l'importance d'une approche flexible mais cohérente, combinant critères volontaires et obligations claires, et la rationalisation des indicateurs de durabilité afin de soutenir les transitions écologiques et sociales dans un cadre équitable.

2.4. Formation

La formation "Processus d'évaluation de la durabilité des projets" prévue à Fribourg a été proposée aux membres de l'association Coord21, ainsi qu'à d'autres collectivités non-membres. Face au manque d'intérêt, elle a tout d'abord été reportée, puis annulée.

3. Assemblée générale 2025

L'Assemblée générale de Coord21 a été accueillie par la Ville de Fribourg le 13 mai 2025 et a réuni 22 personnes dont 7 membres du Comité. Après les mots de bienvenue de Madame Nadine Allal, Présidente de Coord21, et de Monsieur Juan Diaz, Chef du Service de la Culture, l'Assemblée a validé à l'unanimité le procès-verbal de 2024, présenté les activités et perspectives de l'année passée, ainsi que les comptes 2024. Le Comité a ensuite présenté le budget 2025 et procédé aux élections, marquant l'arrivée de nouveaux membres et la mise en place d'une fonction de vice-présidence afin de soutenir une présidence tournante. L'occasion a également été donnée de remercier les membres sortants pour leur engagement et de souligner la continuité des projets phares de l'association, notamment la mutualisation de contenus e-learning et les rencontres thématiques régionales.

L'après-midi a permis de découvrir de manière interactive les initiatives culturelles et durables de la Ville de Fribourg. Les participant·e·s ont choisi entre la visite de MEMO, biblio & ludo+, avec présentation des nouveaux espaces et activités, une balade verte poétique guidée par Luca Maillard, ou la visite de l'exposition « Semaine de l'éthique » à l'Atelier. La journée s'est conclue par un apéritif dans les jardins de l'ancien Hôpital des Bourgeois, favorisant les échanges informels et le partage d'expériences entre membres. Ces moments ont illustré la richesse et la diversité des actions de Coord21, tout en renforçant la collaboration et le réseau entre collectivités et acteurs régionaux.

Finances

3.1. Présentation des comptes 2025

Les comptes de l'association se portent très bien. A nouveau, tous les membres ont payé leur cotisation sur l'année et le montant total reste stable par rapport à 2024. En 2025, peu de dépenses ont été engagées. Les frais du secrétariat sont inférieurs à ceux budgetés et il n'y a pas eu de coûts liés à de nouvelles prestations. Ainsi, au terme de l'exercice, un bénéfice de CHF 8'421.50 est constatée.

Finalement, le bilan augmente à CHF 43'452.20, majoritairement composé de liquidités disponibles.

3.2. Comptes d'exploitation du 01.01.2025 au 31.12.2025

Les montants sont exprimés en francs suisses

PRODUITS	2025	2024
Cotisations membres	23'412.00	23'502.00
Intérêts bancaires	33.95	103.45
Produits exceptionnels	0.00	59.00
Total des produits d'exploitation	23'445.95	23'664.45
CHARGES		
Mandats liés aux projets	0.00	7'396.20
Mandats secrétariat	11'732.30	16'000.00
Mandats autres	0.00	2'718.35
Internet - Hébergement et maintenance	861.70	985.90
Editions, impressions et publications	0.00	0.00
Impôts et taxes	11.90	36.25
Frais divers d'exploitation	2'418.55	2'375.10
Total des charges d'exploitation	15'024.45	29'511.80
Résultat d'exploitation (bénéfice)	8'421.50	-5'847.35

3.3. Bilan 2025 au 31.12.2025

Les montants sont exprimés en francs suisses

ACTIF	2025	2024
<i>Disponible, liquidités</i>		
Banque BAS	43'452.20	34'982.20
<i>Réalisable à court terme</i>		
Actifs transitoires - Cotisations à recevoir	0.00	0.00
TOTAL DE L'ACTIF	43'452.20	34'982.20
PASSIF		
<i>Passifs</i>		
Passifs transitoires	750.50	702.00
<i>Fonds propres</i>		
Bénéfice reporté	34'280.20	40'127.55
Bénéfice (Perte) de l'exercice	8'421.50	-5'847.35
TOTAL DU PASSIF	43'452.20	34'982.20

4. Composition de l'association

4.1. Membres du Comité

Présidente

Mme Nadine Allal, Ville de Genève

Vice-Présidente

Mme Jessica Renel, Ville de Vevey

Trésorière

Mme Sofia Currit, Etat de Vaud

Membres

M. Giancarlo Copetti, Etat de Genève

Mme Noémie Dick, Ville de Fribourg

Mme Samira Dubart, Ville de Lausanne

Mme Suzanne Laufer, Commune d'Yvonand

M. Julien Meillard, Université de Lausanne

M. Frédéric Schweingruber, Ville de Renens

Mme Laurence Vuagniaux, Etat du Valais

4.2. Membres de l'association

Au 31 décembre 2025, l'association compte 74 membres, aucune nouvelle collectivité n'a rejoint Coord21 en 2025, et 2 collectivités, les Communes d'Essertines-sur-Yverdon et de Gletterens ont démissionné. L'association se compose désormais de 66 communes, 4 cantons et 4 institutions. Ils sont répartis sur 6 cantons, soit :

Canton de Berne : Ville de Bienne.

Canton de Fribourg : Etat de Fribourg ; Ville de Fribourg.

Canton de Genève : Etat de Genève ; Commune de Bernex ; Ville de Carouge ; Commune de Chêne-Bourg ; Commune de Confignon ; Ville de Genève ; Commune de Grand-Saconnex ; Ville de Lancy ; Commune de Meyrin ; Commune d'Onex ; Commune de Plan-les-Ouates ; Commune de Vernier ; Commune de Versoix ; Services industriels de Genève (SIG).

Canton de Neuchâtel : Ville de Neuchâtel ; UNINE.

Canton du Valais : Etat du Valais ; Commune de Grimisuat ; Ville de Martigny ; Ville de Monthey ; Ville de Sierre ; Ville de Sion ; Commune de Val de Bagnes ; Commune de Vernayaz.

Canton de Vaud : Etat de Vaud ; Commune de Bercher ; Commune de Bex ; Commune de Blonay ; Commune de Bogis-Bossey ; Commune de Bourg-en-Lavaux ; Commune de Bournens ; Commune de Bussigny ; Commune de Chardonne ; Commune de Chavannes-près-Renens ; Commune de Clarmont ; Commune de Coppet ; Commune de Corsier-sur-Vevey ; Commune de Cugy ; Commune d'Echallens ; Commune d'Ecublens ; Commune d'Epalinges ; Commune d'Etoy ; Commune d'Eysins ; Commune de Ferreyres ; Commune de Founex ; Commune de Gingins ; Commune de Jongny ; Commune de Jouxten-Mézery ; Commune de La Sarraz ; Ville de La Tour-de-Peilz ; Ville de Lausanne ; Commune de Lonay ; Commune de Mies ; Commune de Montreux ; Commune de Morges ; Ville de Nyon ; Commune d'Orbe ; Commune de Penthaz ; Commune de Prangins ; Ville de Prilly ; Commune de Puidoux ; Ville de Renens ; Commune de Saint-Prex ; Commune de Saint-Sulpice ; Commune de Sullens ; Ville de Vevey ; Commune de Vich ; Ville d'Yverdon-les-Bains ; Commune d'Yvonand ; UNIL ; EPFL.

5. Perspectives 2026

Les perspectives du Comité pour l'année 2026 portent principalement sur la continuité du développement des prestations de Coord21 pour ses membres, des projets qui sont réalisables grâce à la situation positive des finances de l'association.

Les rencontres thématiques Coord21 ont été créées pour renforcer la communauté de ses membres et faciliter les connaissances et les échanges sur des sujets d'actualité. Suite au succès de ces rencontres, elles auront à nouveau lieu en 2026. Ces rencontres sont des occasions de connaissances et d'échanges plébiscitées par les membres. Les rencontres suivantes sont prévues :

- Rencontre thématique « Circuits courts dans l'alimentation : défis et solutions », le 26 mai 2026 de 13h à 17h au Casino de Montbenon, à Lausanne.
- Rencontre thématique « Gouvernance de la durabilité : Comment intégrer et piloter la durabilité au sein des administrations ? », le 29 septembre 2026 de 13h à 17h à la Salle des spectacles, à Renens.
- Rencontre thématique « Qualité de vie et santé mentale au coeur des communes », le 26 novembre 2026 de 13h à 17h au Casino de Montbenon, à Lausanne.

Une mise à jour du Guide pratique pour un Agenda 2030 dans les Communes et les Cantons n'est pas prévue en 2025, mais le Guide continue à être consulté en ligne. Il reste 7 exemplaires papier (stockés à la Ville de Vevey), qui ne seront plus vendus à partir de 2025, mais offerts et distribués en cas d'intérêt.

A la suite de l'optimisation des solutions d'hébergement et de documentation de l'association, le Comité a décidé d'attribuer un mandat d'accompagnement pour améliorer ses outils de communication en se focalisant sur l'existant, à savoir : site internet, newsletter, mailings. Les objectifs sont les suivants :

- Améliorer la visibilité, la lisibilité et la cohérence de la communication.
- Moderniser le site web (contenus, structure, ergonomie).
- Harmoniser l'ensemble des canaux de communication (mailing, newsletter, etc.)
- Évaluer la pertinence de nouveaux canaux de communication

Le Comité Coord21 souhaite être à l'écoute de ses membres et de leurs besoins et les invite à contacter le secrétariat avec leurs suggestions ou commentaires : info@coord21.ch. En complément, des sondages concis seront organisés ponctuellement dans le but de mieux identifier les besoins des membres et y ajuster l'offre de l'association.